
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2015

À une séance extraordinaire tenue le 31 août 2015, à 21 h, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général et greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

Est absente :

Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 02, monsieur le maire Sylvain Juneau constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



RVSAD-2015-8712

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'avis de convocation.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 31 août 2015 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité



CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC



PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 31 AOÛT 2015



RVSAD-2015-8713

ORIENTATION DU CONSEIL – RÉOLUTIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q. c. E-20.001);

CONSIDÉRANT QUE le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 31 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette séance du conseil d'agglomération, convoquée conformément à la loi, sera ajournée au mardi 1^{er} septembre 2015 à 16 h.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOÛT 2015 (suite)

De prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente, soit :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes :

- AP2015-506** Adjudication d'un contrat de services professionnels en environnement pour des analyses d'eau et de sols (VQ-47529)
- AP2015-543** Renouvellement des contrats pour des travaux de réfection, d'entretien et de réparation de portes de garage (VQ-46316)
- AP2015-550** Adjudication d'un contrat pour l'entretien des appareils de transport vertical et des escaliers mécaniques (VQ-47297)
- DE2015-109** Avenant au protocole d'entente signé le 22 juin 2010 entre la Ville de Québec et Carnaval de Québec inc. et modifié le 11 mai 2011 et le 13 mai 2014, relativement au projet de complexe immobilier multifonctionnel du Carnaval de Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou
- DE2015-112** Entente entre la Ville de Québec et l'Institut national d'optique, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du projet Construction de salles blanches, grade pharmaceutique, dans le cadre de la Stratégie de développement économique
- DE2015-113** Entente entre la Ville de Québec et Fusion Jeunesse, relativement au versement d'une subvention pour la réalisation du Projet visant à stimuler l'entrepreneuriat en milieu scolaire, dans le cadre de la Stratégie de développement économique
- DE2015-118** Entente entre la Ville de Québec et plusieurs partenaires pour l'élaboration d'une Stratégie de développement des activités agroalimentaires et pour la mise en œuvre d'actions prioritaires
- DE2015-119** Entente entre la Ville de Québec et le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relativement au Fonds de développement des territoires (FDT)
- DG2015-035** Nomination de monsieur Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, à titre de membre du Comité consultatif agricole de l'agglomération de Québec
- DG2015-036** Nomination de monsieur Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, au sein du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec
- DG2015-037** Nomination de monsieur Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, à la Commission d'ExpoCité
- DG2015-038** Nomination de membres au sein de la Commission consultative sur le schéma d'aménagement et de développement
- GI2015-044** Permission d'occupation permanente du domaine public sur une partie du lot 1 314 851 du cadastre du Québec, en faveur de messieurs Michel Paquet et Martin Paquet – Arrondissement de La Cité-Limoilou
- GI2015-047** Bail entre la Ville de Québec et Systèmes Cale inc., relativement à la location d'un espace administratif situé dans le pavillon administratif d'ExpoCité, au 250-F, rue de l'Exposition – Arrondissement de La Cité-Limoilou
- GI2015-048** Modification de la résolution CA-2011-0137 relative à l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, de terrains requis pour le projet du Parc naturel du Mont-Bélair – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- GI2015-049** Modification de la résolution CA-2011-0137 relative à l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation, de terrains requis pour le projet du Parc naturel du Mont-Bélair – Arrondissement de La Haute-Saint-Charles
- PC2015-055** Approbation du Règlement n°REGVSAD-2015-447 modifiant le Règlement de zonage n°480-85 afin de créer la zone IA-7 à même la zone IA-6 et d'inclure spécifiquement les usages d'hébergement de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec
- PC2015-056** Approbation du Règlement n°REGVSAD-2015-448 modifiant le Plan directeur d'aménagement et de développement n°R.V.Q. 990 afin de fixer la densité maximale de superficie de plancher à 3 300 m² pour un hôtel motel situé à l'intersection des rues Singapour et de Sydney de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la

- délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec
- PC2015-057** Approbation du Règlement numéro REGVSAD-2015-449 modifiant le Règlement n°915-93 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'assujettir la zone IA-7 aux objectifs et critères applicables dans le parc industriel François-Leclerc de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, aux fins de la délivrance du certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Québec
- RH2015-642** Modifications de la nomenclature des emplois fonctionnaires
- TP2015-014** Entente intermunicipale entre la Ville de Québec et la Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, relativement à la réception et à l'assainissement de boues de fosses septiques
- A1GT2015-145** Modifications aux règles portant sur le stationnement sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le boulevard Champlain – Arrondissement de La Cité-Limoilou
- BT2015-030** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'ajout de trois nouveaux feux de circulation, R.A.V.Q. 983
- BT2015-030** Modifications aux règles portant sur la circulation sur le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération concernant le retrait d'arrêts obligatoires à différentes intersections
- A5GT2015-016** Règlement de l'agglomération sur la réalisation d'un projet d'habitation sur le lot numéro 5 474 645 du cadastre du Québec dans le cadre d'un programme de logement social, R.A.V.Q. 985
- BT2015-032** Règlement modifiant le Règlement de l'agglomération sur la circulation et le stationnement relativement à l'ajout d'une interdiction d'effectuer un virage à droite sur un feu rouge, R.A.V.Q. 986
- FN2015-023** Règlement de l'agglomération sur la Réserve financière favorisant l'entrepreneuriat et la réalisation de projets économiques structurants, R.A.V.Q. 988

QUE le conseil donne au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments ou informations surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



RVSAD-2015-8714

RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR AU SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel de candidature en juin 2015 afin de recruter un directeur au Service des communications et des affaires publiques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu 83 candidatures;

CONSIDÉRANT QUE sept candidates et candidats ont été rencontrés en entrevue.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures approuve l'embauche de M. Dany Rousseau au poste de directeur du Service des communications et des affaires publiques;

QUE la date d'entrée en fonction reste à déterminer à la suite de modalités à convenir avec le directeur général.

Adopté à l'unanimité



PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)



PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Début : 21 h 30

Question de Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3 à M. Sylvain Juneau, maire et intervention de Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2.

Fin : 21 h 36



RVSAD-2015-8715

CLÔTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 31^e jour du mois d'août 2015 à 21 h 39 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité

Sylvain Juneau, maire

Robert Doré, directeur général et greffier